

Notice provisoire sur l'emploi des hélicoptères "alouette III" armés de missiles SS. 11 dans la lutte contre les chars

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Notice provisoire sur l'emploi des hélicoptères "alouette III" armés de missiles SS. 11 dans la lutte contre les chars / Ministère des Armées, État-Major de l'Armée de Terre, 3e Bureau

Autre(s) responsabilité(s) : France, Ministère de la défense 1936-.... - Éditeur scientifique
France, État-major de l'armée de terre - Éditeur scientifique

Editeur, producteur : [S.I.] : [s.n.], 1964

Description matérielle : 1 vol. (47 p.) ; 21 cm

Note(s) : TTA 172 Approuvée le 5 octobre 1964 sous le n° 44/EMAT/3/TAC/F

Sujet - Collectivité : France Armée. Aviation légère de l'armée de terre. -- Règlements

Sujet - Nom commun : Tactique -- Règlements
Hélicoptères militaires -- Règlements
Missiles antichars -- Règlements